

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 6-7

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les activités politiques et syndicales: à la limite du bénévolat.

Travail bénévole

Im-payé, im-payable

Sous ce titre, l'Alliance de sociétés féminines suisses et le Centre de liaison de Zurich ont publié les résultats d'une enquête sur la nature et l'ampleur du travail bénévole. Elle a été faite dans quatre communes typiques du canton, d'une cité dortoir à une commune rurale. Elle a englobé dans le travail volontaire la participation aux organisations professionnelles ou d'utilité publique – sportives, féminines, de jeunesse, etc. – la participation au système de milice suisse – armée, partis politiques, etc. – et enfin le travail effectué en dehors de toute organisation – aide à des gens âgés, transports en auto, etc.

L'enquête admet aussi comme volontaire un travail modestement rémunéré, ainsi des jetons de présence pour des séances de commissions, et bien entendu le remboursement des frais encourus par le volontaire.

Il n'y a guère de différence entre les communes urbaines et les communes rurales: 14 à 16 % de la population s'engage sous une forme ou une autre, 34 à 43 % des gens engagés allant jusqu'à consacrer 220 heures par an au bénévolat, soit l'équivalent de deux à cinq semaines de 44 heures de travail hebdomadaire.

En incluant dans son analyse le service militaire, les activités politiques, les pompiers, la protection civile, l'enquête

arrive au résultat, qui paraîtra paradoxalement à beaucoup, que la part des hommes dans le travail im-payé et im-payable est plus forte que celle des femmes, la politique notamment demandant un engagement intensif.

La plus forte proportion des bénévoles ont entre 36 et 55 ans, la plus faible est représentée par les femmes qui n'ont ni travail professionnel ni enfants.

L'enquête a cherché à cerner les motivations au bénévolat. Elles diffèrent à l'évidence entre les hommes et les femmes, ce qui se manifeste par le fait que 65 % du travail volontaire des hommes s'exerce dans la politique, 80 % de celui des femmes au service des autres. Les hommes apprécient d'y trouver des occasions de travail en équipe, de responsabilités et de commandement; les femmes, des contacts humains, l'amitié, tout en regrettant que les tâches qu'elles acceptent ne leur valent ni reconnaissance ni prestige.

Ainsi, seules 1,10 % des organisations qui font appel à des volontaires leur donnent toujours un certificat, 17,13 % le font sur demande, 81,77 % jamais (selon une enquête réalisée à l'Ecole d'études sociales de Bâle). D'autres formes de reconnaissance pourraient être des exonérations fiscales, l'ouverture d'un compte AVS, etc.

L'enquête de l'ASF semble appeler deux critiques. Tout d'abord, elle met sous le même dénominateur deux choses aussi fondamentalement différentes que par exemple l'aide aux gens âgés et les activités syndicales ou politiques, qui appartiennent déjà aux allées du pouvoir. Ce faisant, elle cautionne en quelque sorte le partage traditionnel des rôles, étendu au domaine du volontariat. Secondelement, elle donne le reflet d'un moment dans notre vie sociale, alors qu'il serait important de connaître l'évolution de certaines tendances à l'égard du bénévolat.

Alors qu'on invoque de plus en plus souvent la qualité de la vie, est-on plus ou moins souvent ou volontiers qu'autrefois prêt à assumer ces multiples tâches qui l'assureraient en partie au moins, ou s'en remet-on à l'Etat?

En demandant que tout travail soit payé, en arrivera-t-on à ce que le secteur privé, qui a tout de même ses avantages, ne puisse plus subvenir aux institutions qu'il a créées?

En voulant que tous les services répondent aux exigences d'un niveau professionnel, découragera-t-on les bonnes volontés?

En un mot, l'esprit de service serait-il en train de disparaître, ou le sentiment de solidarité, un mot pourtant qu'on invoque souvent?

Perle Bugnion-Secretan

Infirmières

Le creux de la vague

Un cri d'alarme vient d'être lancé par la section de Zurich de la Croix-Rouge suisse, responsable de la formation des infirmières. Les candidatures pour la formation d'infirmières généralistes ont reculé en 1989 de 17%, en 1990 de 27%, et même de 48% pour les infirmières en psychiatrie. La proportion des étrangères a passé entre 1987 et 1991 de 25 à 59%. Un sondage auprès de 689 garçons et filles des classes terminales a montré un désinté-



rêt général à l'égard des professions soignantes: ces jeunes veulent un métier qui les amuse (Spass macht) et où ils gagnent beaucoup d'argent. Celui d'infirmier/infirmière a la réputation d'être mal rétribué pour un travail «astreignant et sale». Il y a lieu, conclut la section de Zurich de la CRS, de repenser la propagande en fonction des goûts d'une génération «orientée vers la consommation et les loisirs». Mais aussi d'imaginer de nouvelles mesures, de reconsiderer l'âge du début de la formation et les critères de sélection, qui devraient porter plus sur la vocation que sur les capacités. Il faudrait aussi offrir des conditions de travail – flexibilité – et de salaire attractives pour les femmes qui se recyclent comme infirmières ou comme auxiliaires «laïques».

Autre cri d'alarme de la CRS: alors qu'en 1990 quelque 400 000 donneurs ont permis 624 251 prises de sang, le nombre des donneurs a reculé de 7500 environ, du fait qu'un grand nombre d'entre eux ont été atteints par la limite d'âge.

Femmes journalistes

Portrait de groupe

Qui sont les femmes journalistes suisses? Comment se situent-elles dans leur profession? Comment l'exercent-elles et que pensent-elles de leur statut? Ce sont là quelques-unes des questions posées lors d'une enquête menée en 1985 et dont l'Institut de journalisme et des communications sociales de l'Université de Fribourg publie les résultats dans ses Cahiers de travaux pratiques No 24*.



Indispensable : la curiosité !

Un excès de travail a différé la parution de cette recherche intéressante sur une profession éminemment publique et pourtant si mal connue dans ses aspects pratiques.

Les chiffres relatés sont repris du recensement fédéral de 1980 dans lequel apparaissaient 1464 femmes journalistes, soit un cinquième de l'effectif total de la profession, chiffre similaire à celui des Etats-Unis. Toutefois, elles n'étaient que 804 à être affiliées à la FSJ (Fédération suisse des journalistes) – les autres organisations n'ayant pas voulu transmettre leurs listes de membres – et finalement ce sont 432 femmes journalistes qui ont retourné un copieux questionnaire.

La profession ayant connu un engouement certain ces dernières années et les volées de stagiaires comportant parfois une majorité féminine, on peut imaginer qu'aujourd'hui elles sont en proportion plus forte. Mais ce sont elles aussi qui abandonnent le plus rapidement le métier dans une érosion qui est générale, tous sexes confondus.

Pour dresser un portrait à gros traits, relevons que la

femme journaliste suisse a un niveau de formation élevé, qu'elle habite plutôt la ville, qu'elle a tous les âges assez équitablement; à l'état civil, elle est plutôt célibataire, divorcée ou veuve, et seulement 36% de ses sœurs sont mariées. Mais la majorité des femmes de cette profession travaillent à temps partiel pour mener de front travail et vie de famille. Les statistiques établies font

constater qu'elles sont présentes dans toutes les rubriques et nullement cantonnées aux domaines social ou familial, mode ou cuisine. Unaniment, la curiosité apparaît une qualité indispensable; elles rêvent de mobilité mais la savent difficile. Quant à l'ascension hiérarchique, elle tente 42% d'entre elles qui ne veulent toutefois pas y sacrifier leur vie de famille. «Pas de réflexe carrière en général» relatent les chercheurs et chercheuses, soulignant que l'accès à la responsabilité s'associe à la crainte d'une diminution de la diversité du travail et de la liberté de création.

Cette enquête, dont on ne sait si elle correspond encore vraiment à la réalité, dresse néanmoins un panorama intéressant dans l'appréhension du métier, la manière de l'exercer et la satisfaction quasi générale exprimée. On y trouve encore un volet documenté sur la presse féminine.

Irène Brossard

**Femmes et Médias*, Editions Universitaires Fribourg Suisse, réd. responsable: Louis Bossart.

Les femmes et l'armée

Pour une analyse critique

Se plaçant sous le signe du 700e anniversaire de la Confédération, des 20 ans du suffrage féminin et des 10 ans de l'égalité constitutionnelle, le commandant de la zone territoriale 1 (Suisse romande et Berne, sans le Chablais et le Valais), le colonel divisionnaire Zeller a invité à un «rapport» les officiers incorporés et les volontaires du Service féminin de l'armée et du Service Croix-Rouge. Il a remercié celles-ci de leur contribution, mais dans sa réponse, leur porte-parole a démontré avec esprit et pertinence que la contribution des femmes pouvait aussi prendre la forme d'une analyse critique originale, courageuse et constructive de la désaffection de la population pour notre armée: «...le congé du samedi de M. Villiger n'est pas une réponse satisfaisante.» C'est ainsi qu'a terminé Marie Walliser-Klunge, recteur depuis 1982 du Gymnase français de Berne et ancienne membre SCF.

«Ménage-toi»

La valeur du travail invisible

Ce bulletin de 46 pages sur le travail ménager (le sixième) est consacré essentiellement à la reconnaissance économique et sociale du travail familial et domestique. Son contenu:

– Une longue interview de Luisella Goldschmidt-Clermont, spécialiste internationale de la mesure de l'activité non marchande (dont le travail ménager) qui souligne l'importance des recherches scientifiques sur l'évaluation macro-économique du travail familial et domestique dont il faudrait tenir compte dans la comptabilité nationale. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les femmes accomplissent sur le plan macro-économique un travail gratuit dont la durée est supérieure à celle consacrée au travail salarié.

– Un résumé de larrêt du Tribunal cantonal de Neuchâtel fixant à 2040 fr. par mois la valeur économique du travail ménager accompli par une femme de 51 ans, c'est là de la micro-économie et une critique de la méthode utilisée par le tribunal pour calculer cette valeur économique.

– Des statistiques sur les ménagères à temps plein, à temps partiel. Qui sont-elles?

– Enfin 10 photographies montrant des professionnelles exerçant un travail ménager illustrent ce numéro (repasseuse, aide de cuisine, aide familiale...). Pour chacune la légende

de indique le salaire. *Ménage-toi* se trouve à la Librairie l'Inédite, 18 av. Cardinal-Mermilliod, 1227 Carouge, tél. (022) 43 22 33 ou au Collège du travail, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève, tél. (022) 28 64 95.

Guide

Le langage n'est pas neutre

La commission de l'Association romande des conseillères et conseillers en orientation professionnelle (ARCOSP) «un avenir différent» a élaboré un guide de 40 pages afin d'aider tous les milieux intéressés à éliminer le sexism dans la rédaction des documents d'informations sur les métiers.

On peut se procurer ce guide, rédigé avec la collaboration de Thérèse Moreau, co-auteure du Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives auprès du Secrétariat romand de l'ASOSP, CP 63, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 23 66 68.

Rectificatif

L'adresse de l'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (AROLE) que nous avions indiquée dans le dossier du numéro de mai était fausse. Voici l'adresse exacte: AROLE, CP, 1000 Lausanne 4.

Changer la Suisse ?

Une nouvelle association s'est fixé comme but la révision totale de la Constitution. Les femmes sont invitées à porter la moitié du ciel de l'utopie.

Le principe des quotas de femmes fait toujours figure d'épouvantail dans de nombreux milieux, mais il a réalisé dans d'autres une percée stupéfiante, inimaginable encore il y a quelques années. L'Association pour la réforme de la Constitution (ARC), qui a été créée à l'automne 1990, l'a inscrit noir sur blanc dans le texte d'une initiative dont le lancement est encore en discussion, et qui viserait à la formation d'une assemblée constituante: celle-ci devrait être composée d'un nombre égal de représentant-e-s des deux sexes.

Question de cohérence pour une entreprise qui se veut progressiste et même utopique (700e oblige!), et dont le projet de nouvelle constitution accorde une place importante à l'égalité femmes/hommes, à côté d'autres thèmes d'avenir comme la protection de l'environnement, la sauvegarde des libertés individuelles et l'intégration européenne.

Une nouvelle substance politique .

La Suisse a mal à son identité, comme le rappelait Adolf Muschg dans son allocution introductive à l'assemblée générale extraordinaire de l'ARC, qui s'est tenue à Berne le 27 avril dernier. Nous habitons un pays désormais vidé de son centre existentiel. Fervent partisan d'une ouverture sur l'Europe, l'écrivain alémanique est convaincu qu'une révision totale de la Constitution serait l'occasion rêvée pour redonner à la Suisse une substance culturelle et politique autonome, pour faire d'elle un partenaire actif, capable de donner et pas seulement de prendre, dans la dynamique européenne.

Mais existe-t-il dans ce pays un courant d'opinion, une mino-

rité pensante et agissante capable d'élaborer et de porter sur la longueur l'immense idée d'une réforme en profondeur de l'Etat et de la société ?

Le projet de nouvelle constitution autour duquel se rassemblent provisoirement les membres individuels et collectifs de l'ARC (parmi ces derniers, l'Association pour les droits de la femme) a été élaboré en 1984 (et remanié en 1990) suite à l'échec du projet Furgler.

Il a d'ores et déjà reçu l'appui de certaines personnalités politiques, parmi lesquelles Yvette Jaggi, la conseillère nationale radicale valaisanne Rosemarie Antille et l'ancienne conseillère d'Etat bernoise Leni Robert. Mais un mouvement populaire reste encore à construire.

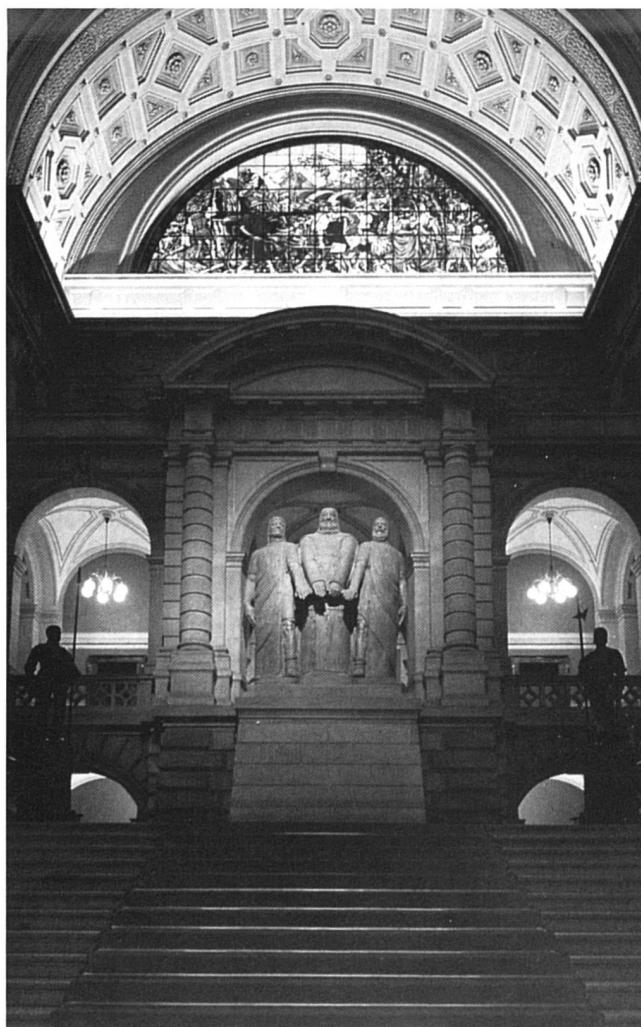
Quel serait le rôle d'une assemblée constituante ? En quoi différerait-elle, par sa composition et ses options, de l'actuel Parlement ? Suffit-il de prévoir un quota de 50 % de femmes, et un quota de jeunes (également mentionné dans le projet d'initiative) pour y faire souffler l'esprit du renouveau ? Un tel forum serait-il vraiment à même de faire la synthèse des différentes aspirations, parfois contradictoires, des partisan-e-s du changement ? De produire un projet politique cohérent et imaginatif ?

Romand-e-s absent-e-s

Toutes ces questions ont été posées – sans trouver de réponse – lors de l'assemblée du 27 avril. Exclusivement en allemand, bien sûr ! Malgré les efforts du président, Toni Reichmuth, pour mobiliser la Suisse romande, et pour bien accueillir ses représentant-e-s, nous n'étions que deux – moi-même et un autre Lausannois – à avoir franchi la Sarine. Il y avait aussi trois Tessinois, et en l'honneur de nos dix oreilles la séance s'est tenue en hoch-deutsch. Mais le problème est bien là, et il est grave: comment activer une solidarité confédérale indispensable pour un projet de cette envergure ?

Une autre assemblée extraordinaire est convoquée pour le 29 juin. Les personnes intéressées peuvent écrire ou téléphoner au siège de l'ARC, Kapellplatz 3, 6004 Lucerne, (041) 52 84 82.

Silvia Ricci Lempen



Reconstruire l'identité suisse.